

COMPTE-RENDU DE LA CMP DU 19/12/2016

Salut tout le monde,

Je me suis donc rendu cet après-midi dans ce magnifique palais de la république dont les couloirs auraient fait baver d'envie le grand architecte Dédale.

L'ambiance était festive et j'ai bien regretté d'être le seul de l'ADM. Les patrons de l'UPC avaient apporté du champagne et du foie-gras et les syndicats de salariés s'étaient cotisés pour le beaujolais et le saucisson.

La séance a commencé à 14h30, après les multiples toasts et salutations d'usage et nous avons gaiement déroulé l'ordre du jour :

- 1) Personne n'a rien trouvé à redire au procès-verbal de la précédente réunion du 21/11
- 2) Il s'ensuit une très longue, très technique et très ennuyeuse discussion sur le règlement intérieur de la future « Commission d'interprétation et de conciliation » qui doit voir le jour d'ici deux ans. Dans la mesure où tout ça ne concerne pas directement nos revendications, je nous fais grâce d'un rapport détaillé sur la question (d'ailleurs, ils n'ont rien conclu).
- 3) On arrive ensuite au morceau de roi : la hausse des salaires minimum au 1^{er} janvier. Le SPI propose 0,4%, suivi immédiatement par l'API. Le SPIAC rétorque que les salaires n'ont pas augmenté depuis juillet 2012. Tout le monde se renvoie la balle pour essayer de déterminer la hausse du coût de la vie depuis 2011 ou 2012 ou 2013 ou 2015 ou autre (personne n'est d'accord sur le point de départ). L'UPC intervient enfin et dit qu'il est hors de question d'accepter la première demande des syndicats de salariés (2,03%). Ils proposent de reparler de tout ça en juillet et, grands seigneurs, se saignent d'une augmentation de 0% pour tout de suite. Le SPIAC : « On va réfléchir... ».
- 4) On passe ensuite à un avenant proposé par la FFPF et visant à revoir le taux des heures supplémentaires sur les tournages de films publicitaires. Je vous passe les détails, je n'ai rien compris.
- 5) Et enfin, le vif du sujet, ce pourquoi je me suis déplacé : la liste des fonctions. Là, je suis dans les starting-blocks, prêt à noter le moindre détail, la plus petite grimace d'un producteur ou le plus insignifiant clin-d'œil d'un syndicaliste. Conclusion : la réunion intersyndicale n'ayant pas eu lieu, le débat n'aura pas lieu non plus ☹. J'aurais mieux fait de rester couché, je reprends une coupe de champagne.

La réunion touche à sa fin. On détermine les dates des prochaines : groupe de travail sur les listes de fonctions le 20/01 à 10h au siège de l'UPC, suivi d'une petite CMP le 23/01 à 15h.

Sur ce, il est 17h10, la séance est levée et tout le monde quitte la salle bras dessus-bras dessous, un peu éméché en se souhaitant « Bonnes Fêtes » et en criant « Vivement la prochaine ! ».

Super aprem !

JC